

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00076

Numéro SIREN : 349 859 744

Nom ou dénomination : NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE SOCIETE ANONYME

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003053

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le paragraphe "3. Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre du soutien financier du Groupe ELSAN. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de votre société au regard de la continuité d'exploitation.

- Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les mesures de compensation perçues au titre de la garantie de financement présentées dans le paragraphe « 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 3 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18 Rue Parmentier 59140 DUNKERQUE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	21
Personnel	23
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	23
Impôts sur les bénéfices	23
Filiales et participations	24
Rémunération des dirigeants	25

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	548 873	539 273	9 600	45 052
Fonds commercial	2 318 750	1 280 000	1 038 750	1 038 750
Autres immobilisations incorporelles	20 519	0	20 519	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	2 888 141	1 819 273	1 068 868	1 083 802
Terrains	26 473	26 473	0	0
Constructions	2 468 976	1 784 905	684 071	734 196
Installations techniques, matériel	4 751 975	4 526 140	225 835	394 090
Autres immobilisations corporelles	1 177 550	1 075 217	102 333	110 551
Immobilisations en cours	40 795	0	40 795	25 163
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	8 465 770	7 412 736	1 053 034	1 264 000
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 000	0	1 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	124 921	0	124 921	108 215
Autres immobilisations financières	64 029	0	64 029	15 245
TOTAL immobilisations financières	189 950	0	189 950	125 460
Total Actif Immobilisé (II)	11 543 860	9 232 009	2 311 851	2 473 261
Matières premières, approvisionnements	472 279	0	472 279	516 007
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	472 279	0	472 279	516 007
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	9 485 853	25 883	9 459 970	2 846 831
Autres créances	965 152	78 293	886 859	3 169 877
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	10 451 006	104 177	10 346 829	6 016 708
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	142 029	0	142 029	812 618
TOTAL Disponibilités	142 029	0	142 029	812 618
Charges constatées d'avance	407 436	0	407 436	290 795
Total Actif Circulant (III)	11 472 749	104 177	11 368 573	7 636 128
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	23 016 609	9 336 185	13 680 424	10 109 389

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 180 000	180 000	180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		22 041	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	944 525	944 525
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		966 566	966 566
Report à nouveau		-1 039 851	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 434 942	-1 039 851
Subventions d'investissement		0	-64
Provisions réglementées		392 632	476 648
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-935 595	583 299
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques		15 000	0
Provisions pour charges		0	0
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	15 000	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 632	384 257
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	627 799	760 392
TOTAL Dettes financières		636 432	1 144 649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 911 996	5 411 488
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 350 042	1 308 358
Dettes fiscales et sociales		2 783 785	1 099 669
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		36 970	63 007
Autres dettes		4 881 793	498 920
TOTAL Dettes d'exploitation		13 964 588	8 381 442
Produits constatés d'avance		0	0
	TOTAL DETTES (IV)	14 601 019	9 526 091
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
	TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	13 680 424	10 109 389

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	33 181	-	33 181	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	10 401 642	-	10 401 642	10 238 367
Chiffres d'affaires nets	10 434 823	-	10 434 823	10 238 367
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			22 557	330 564
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			271 647	422 532
Autres produits			88 026	15
Total des produits d'exploitation (I)			10 817 054	10 991 478
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 250	7 151
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			964 150	1 348 259
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			43 728	(77 042)
Autres achats et charges externes			4 230 959	4 152 719
Impôts, taxes et versements assimilés			751 274	768 530
Salaires et traitements			3 826 328	3 891 400
Charges sociales			1 544 805	1 510 151
Dotations aux amortissements sur immobilisations			374 900	417 739
Dotations d'exploitation			-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions			104 177	85 045
Pour risques et charges : dotations aux provisions			15 000	-
Autres charges			45 913	28 881
Total des charges d'exploitation (II)			11 913 484	12 132 832
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 096 430)	(1 141 354)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			10 494	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			23 799	857
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			23 799	857
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			70 737	47 165
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			70 737	47 165
RÉSULTAT FINANCIER			(46 938)	(46 309)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(1 132 874)	(1 187 663)

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 563	18 563
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 043	1 342
Reprises sur provisions et transferts de charges	109 237	125 020
Total des produits exceptionnels (VII)	145 843	144 925
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 658	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	441 045	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 221	47 547
Total des charges exceptionnelles (VIII)	468 924	47 547
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-323 081	97 379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-21 013	-50 433
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	10 997 190	11 137 260
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 432 132	12 177 111
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 434 942	-1 039 851

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont arrêtés le 29 avril 2022 par le conseil d'administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID 19. Notre société a été amené, lors des différentes vagues, à déprogrammer des activités médicales et chirurgicales non urgentes . Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2020 (en ce compris la garantie de revenu 2020) : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à **2 466 129 €**

se décomposant ainsi:

Garantie AMO au titre de 2021	70619000	2 512 208 €
Garantie AMO au titre de 2020	70619020	-72 954 €
Garantie AMC (PCA 2020)	70619100	26 875 €

Le mécanisme de garantie de revenu sera prorogé jusqu'au 30 juin 2022.

Les établissements de santé ont supporté des surcoûts liés à la crise COVID 19 qui ont été partiellement compensés par un financement spécifique de l'ARS comptabilisé dans les comptes à hauteur de 10 000,00 €

Par ailleurs, notre société n'a pas bénéficié en 2021 d'un financement de l'ARS au titre de la perte de marge 2020.

Dans le cadre du SEGUR II de la santé, une revalorisation des salaires de certaines catégories de personnel soignant à effet du 1er octobre 2021 a été actée mais non financée par l'ARS,soit une charge brute de 9 491,54 €

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2021 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2021 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu du BP 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2021, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 1 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à: €963 794 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2021 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 5%

Pour rappel celui de N-1 était de: 6%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport	2 318 749	
Total	2 318 749	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	2 878 910	0	23 121
	Terrains	26 473	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 433 621	0	35 355
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 698 993	0	52 983
	Installations générales, agencements, aménagements divers	77 456	0	0
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 064 293	0	35 801
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	25 163	0	15 632
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	8 326 000	0	139 770
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	-1 000
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	123 460	0	65 490
	TOTAL (IV)	125 460	0	64 490
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	11 330 370	0	227 380

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical.
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	13 890	2 888 141	0
	Terrains	0	0	26 473	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	2 468 976	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	4 751 975	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	77 456	0
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	1 100 094	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	40 795	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	8 465 770	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	1 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	188 950	0
	TOTAL (IV)	0	0	189 950	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	13 890	11 543 860	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		515 109	24 164	0	539 273		
Terrains		26 473	0	0	26 473		
Sur sol propre		0	0	0	0		
Constructions		0	0	0	0		
Sur sol d'autrui		0	0	0	0		
Installations générales, agencements		1 699 425	85 480	0	1 784 905		
Installations techniques, matériels et outillages		4 304 903	221 237	0	4 526 140		
Installations générales, agencements divers		45 191	8 804	0	53 995		
Autres immo. corporelles		0	0	0	0		
Matériel de transport		0	0	0	0		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		986 007	35 215	0	1 021 222		
Emballages récupérables et divers		0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		7 062 000	350 736	0	7 412 736		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7 577 108	374 900	0	7 952 009		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	9 270	0	0	-9 270
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	25 221	0	0	42 700	0	0	-17 479
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	57 267	0	-57 267
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	25 221	0	0	42 700	57 267	0	-74 746
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	25 221	0	0	51 970	57 267	0	-84 016
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	15 000	0	15 000
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	0	15 000	0	15 000

Les provisions pour risque concernant les litiges patients s'élèvent à: 15 000,00 €

Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.

Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à :

45 605,00 €

Le montant des reprises avec utilisation s'élève à =>

- €

Le montant des reprises sans utilisation s'élève à =>

- €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	1 280 000	0	0	1 280 000
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		0	0	
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
TOTAL	1 280 000	0	0	1 280 000

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	476 648	25 221	109 237	392 632
TOTAL	476 648	25 221	109 237	392 632

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	85 045	25 883	85 045	25 883
Autres provisions pour dépréciations	0	78 293	0	78 293
TOTAL	85 045	104 177	85 045	104 177

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		124 921	0	124 921
Autres immos financières		64 029	0	64 029
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		188 950	0	188 950
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		9 485 853	9 485 853	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		1 995	1 995	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 190	2 190	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		231 117	231 117	0
Débiteurs divers		729 850	729 850	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		10 451 006	10 451 006	0
Charges constatées d'avance		407 436	407 436	0
TOTAL DES CREANCES		11 047 391	10 858 442	188 950
Prêts accordés en cours d'exercice		16 533		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	8 632	8 632	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	627 799	108 574	519 226	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 350 042	1 350 042	0	0
	Personnel et comptes rattachés	455 022	455 022	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	436 663	436 663	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	60 593	60 593	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	1 831 507	1 831 507	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 970	36 970	0	0
	Groupes et associés	4 422 911	4 422 911	0	0
	Autres dettes	5 370 879	5 370 879	0	0
	Dettes représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	14 601 019	14 081 794	519 226	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	202 521			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Néant.

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à: 180 000 € et se compose de: 90 000 actions à 15,00 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2020	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2021
Capital social ou individuel	180 000					180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	22 041				0	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	944 525					944 525
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	0				-1 039 851	1 039 851
Résultat N-1	-1 039 851				1 039 851	0
Résultat N		-1 434 942				-1 434 942
Subventions d'investissement	0	0	0			0
Provisions réglementées	476 648	25 221	109 237			392 632
TOTAL CAPITAUX PROPRES	583 363	-1 409 721	109 237	0	0	1 144 107

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	5 696	
Intérêts s/ C/C et cash pool	65 040	
Intérêts bancaires et autres	0	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		23 799
TOTAUX	70 737	23 799

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INDEMNITES CHUBB	0	18 563
P C E A (immobilisations financières)	0	1 000
Produits exceptionnels divers	0	17 043
Reprises amortissements dérogatoires	0	109 237
Dotations aux amortissements dérogatoires	25 221	0
Pénalités & amendes	2 658	0
VNC(immobilisations financières)	1 000	0
APUREMENT COMPTES 511	440 045	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	468 924	145 843

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

Activité médicale hors garantie AMO / AMC :	7 491 299,43
Garantie AMO:	2 512 208,00
Garantie AMC:	26 875,00
Recettes non médicales :	404 440,81

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	186 603
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	186 603

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 21 013,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			98 579		98 579
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			919		919
· Dotation de l'exercice			17 911		17 911
Total	0	0	18 831	0	18 831
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices			18 283		18 283
Total	0	0	18 283	0	18 283
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			19 300		19 300
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			60 534		60 534
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	79 834	0	79 834
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice			13 642		13 642

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Effectif	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	5	7
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	114	104
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	119	111

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2021 est:

Dénomination sociale: ELSAN SANTE HOLDING

SIRET : 880 511 118 00031

Au capital de 384 387 828€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN SANTE HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN SANTE HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

Les déficits fiscaux reportables de la société s'élèvent à 8 427 886 euros au 31/12/2021 (7 378 767 euros au 31/12/2020).

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.

SA NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE
Société anonyme au capital de 180 000 euros
Siège social : 18, Rue Parmentier 59240 DUNKERQUE
RCS 349 859 744

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRARDINAIRE
DU 23 JUIN 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte nette de 1 434 941,88 euros, décide de l'affecter sur le compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:

Isabelle PECHIN

DC361B3EB1474F9

Madame Isabelle PECHIN

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le paragraphe "3. Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre du soutien financier du Groupe ELSAN. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de votre société au regard de la continuité d'exploitation.

- Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les mesures de compensation perçues au titre de la garantie de financement présentées dans le paragraphe « 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 3 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18 Rue Parmentier 59140 DUNKERQUE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	21
Personnel	23
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	23
Impôts sur les bénéfices	23
Filiales et participations	24
Rémunération des dirigeants	25

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	548 873	539 273	9 600	45 052
Fonds commercial	2 318 750	1 280 000	1 038 750	1 038 750
Autres immobilisations incorporelles	20 519	0	20 519	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	2 888 141	1 819 273	1 068 868	1 083 802
Terrains	26 473	26 473	0	0
Constructions	2 468 976	1 784 905	684 071	734 196
Installations techniques, matériel	4 751 975	4 526 140	225 835	394 090
Autres immobilisations corporelles	1 177 550	1 075 217	102 333	110 551
Immobilisations en cours	40 795	0	40 795	25 163
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	8 465 770	7 412 736	1 053 034	1 264 000
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 000	0	1 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	124 921	0	124 921	108 215
Autres immobilisations financières	64 029	0	64 029	15 245
TOTAL immobilisations financières	189 950	0	189 950	125 460
Total Actif Immobilisé (II)	11 543 860	9 232 009	2 311 851	2 473 261
Matières premières, approvisionnements	472 279	0	472 279	516 007
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	472 279	0	472 279	516 007
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	9 485 853	25 883	9 459 970	2 846 831
Autres créances	965 152	78 293	886 859	3 169 877
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	10 451 006	104 177	10 346 829	6 016 708
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	142 029	0	142 029	812 618
TOTAL Disponibilités	142 029	0	142 029	812 618
Charges constatées d'avance	407 436	0	407 436	290 795
Total Actif Circulant (III)	11 472 749	104 177	11 368 573	7 636 128
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	23 016 609	9 336 185	13 680 424	10 109 389

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 180 000	180 000	180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		22 041	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	944 525	944 525
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		966 566	966 566
Report à nouveau		-1 039 851	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 434 942	-1 039 851
Subventions d'investissement		0	-64
Provisions réglementées		392 632	476 648
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-935 595	583 299
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques		15 000	0
Provisions pour charges		0	0
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	15 000	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 632	384 257
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	627 799	760 392
TOTAL Dettes financières		636 432	1 144 649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 911 996	5 411 488
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 350 042	1 308 358
Dettes fiscales et sociales		2 783 785	1 099 669
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		36 970	63 007
Autres dettes		4 881 793	498 920
TOTAL Dettes d'exploitation		13 964 588	8 381 442
Produits constatés d'avance		0	0
	TOTAL DETTES (IV)	14 601 019	9 526 091
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
	TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	13 680 424	10 109 389

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	33 181	-	33 181	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	10 401 642	-	10 401 642	10 238 367
Chiffres d'affaires nets	10 434 823	-	10 434 823	10 238 367
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			22 557	330 564
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			271 647	422 532
Autres produits			88 026	15
Total des produits d'exploitation (I)			10 817 054	10 991 478
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 250	7 151
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			964 150	1 348 259
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			43 728	(77 042)
Autres achats et charges externes			4 230 959	4 152 719
Impôts, taxes et versements assimilés			751 274	768 530
Salaires et traitements			3 826 328	3 891 400
Charges sociales			1 544 805	1 510 151
Dotations aux amortissements sur immobilisations			374 900	417 739
Dotations d'exploitation			-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions			104 177	85 045
Pour risques et charges : dotations aux provisions			15 000	-
Autres charges			45 913	28 881
Total des charges d'exploitation (II)			11 913 484	12 132 832
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 096 430)	(1 141 354)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			10 494	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			23 799	857
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			23 799	857
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			70 737	47 165
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			70 737	47 165
RÉSULTAT FINANCIER			(46 938)	(46 309)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(1 132 874)	(1 187 663)

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 563	18 563
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 043	1 342
Reprises sur provisions et transferts de charges	109 237	125 020
Total des produits exceptionnels (VII)	145 843	144 925
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 658	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	441 045	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 221	47 547
Total des charges exceptionnelles (VIII)	468 924	47 547
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-323 081	97 379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-21 013	-50 433
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	10 997 190	11 137 260
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 432 132	12 177 111
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 434 942	-1 039 851

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont arrêtés le 29 avril 2022 par le conseil d'administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID 19. Notre société a été amené, lors des différentes vagues, à déprogrammer des activités médicales et chirurgicales non urgentes . Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2020 (en ce compris la garantie de revenu 2020) : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à **2 466 129 €**

se décomposant ainsi:

Garantie AMO au titre de 2021	70619000	2 512 208 €
Garantie AMO au titre de 2020	70619020	-72 954 €
Garantie AMC (PCA 2020)	70619100	26 875 €

Le mécanisme de garantie de revenu sera prorogé jusqu'au 30 juin 2022.

Les établissements de santé ont supporté des surcoûts liés à la crise COVID 19 qui ont été partiellement compensés par un financement spécifique de l'ARS comptabilisé dans les comptes à hauteur de 10 000,00 €

Par ailleurs, notre société n'a pas bénéficié en 2021 d'un financement de l'ARS au titre de la perte de marge 2020.

Dans le cadre du SEGUR II de la santé, une revalorisation des salaires de certaines catégories de personnel soignant à effet du 1er octobre 2021 a été actée mais non financée par l'ARS,soit une charge brute de 9 491,54 €

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2021 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2021 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu du BP 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2021, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 1 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à: €963 794 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2021 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 5%

Pour rappel celui de N-1 était de: 6%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport	2 318 749	
Total	2 318 749	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	2 878 910	0	23 121
	Terrains	26 473	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 433 621	0	35 355
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 698 993	0	52 983
	Installations générales, agencements, aménagements divers	77 456	0	0
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 064 293	0	35 801
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	25 163	0	15 632
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	8 326 000	0	139 770
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	-1 000
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	123 460	0	65 490
	TOTAL (IV)	125 460	0	64 490
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	11 330 370	0	227 380

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical.
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	13 890	2 888 141	0
	Terrains	0	0	26 473	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	2 468 976	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	4 751 975	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	77 456	0
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	1 100 094	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	40 795	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	8 465 770	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	1 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	188 950	0
	TOTAL (IV)	0	0	189 950	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	13 890	11 543 860	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		515 109	24 164	0	539 273		
Terrains		26 473	0	0	26 473		
Sur sol propre		0	0	0	0		
Constructions		0	0	0	0		
Sur sol d'autrui		0	0	0	0		
Installations générales, agencements		1 699 425	85 480	0	1 784 905		
Installations techniques, matériels et outillages		4 304 903	221 237	0	4 526 140		
Installations générales, agencements divers		45 191	8 804	0	53 995		
Autres immo. corporelles		0	0	0	0		
Matériel de transport		0	0	0	0		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		986 007	35 215	0	1 021 222		
Emballages récupérables et divers		0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		7 062 000	350 736	0	7 412 736		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7 577 108	374 900	0	7 952 009		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	9 270	0	0	-9 270
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	25 221	0	0	42 700	0	0	-17 479
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	57 267	0	-57 267
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	25 221	0	0	42 700	57 267	0	-74 746
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	25 221	0	0	51 970	57 267	0	-84 016
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	15 000	0	15 000
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	0	15 000	0	15 000

Les provisions pour risque concernant les litiges patients s'élèvent à: 15 000,00 €

Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.

Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à :

45 605,00 €

Le montant des reprises avec utilisation s'élève à =>

- €

Le montant des reprises sans utilisation s'élève à =>

- €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	1 280 000	0	0	1 280 000
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		0	0	
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
TOTAL	1 280 000	0	0	1 280 000

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	476 648	25 221	109 237	392 632
TOTAL	476 648	25 221	109 237	392 632

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	85 045	25 883	85 045	25 883
Autres provisions pour dépréciations	0	78 293	0	78 293
TOTAL	85 045	104 177	85 045	104 177

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		124 921	0	124 921
Autres immos financières		64 029	0	64 029
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		188 950	0	188 950
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		9 485 853	9 485 853	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		1 995	1 995	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 190	2 190	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		231 117	231 117	0
Débiteurs divers		729 850	729 850	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		10 451 006	10 451 006	0
Charges constatées d'avance		407 436	407 436	0
TOTAL DES CREANCES		11 047 391	10 858 442	188 950
Prêts accordés en cours d'exercice		16 533		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	8 632	8 632	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	627 799	108 574	519 226	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 350 042	1 350 042	0	0
	Personnel et comptes rattachés	455 022	455 022	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	436 663	436 663	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	60 593	60 593	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	1 831 507	1 831 507	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 970	36 970	0	0
	Groupes et associés	4 422 911	4 422 911	0	0
	Autres dettes	5 370 879	5 370 879	0	0
	Dettes représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	14 601 019	14 081 794	519 226	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	202 521			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Néant.

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à: 180 000 € et se compose de: 90 000 actions à 15,00 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2020	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2021
Capital social ou individuel	180 000					180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	22 041				0	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	944 525					944 525
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	0				-1 039 851	1 039 851
Résultat N-1	-1 039 851				1 039 851	0
Résultat N		-1 434 942				-1 434 942
Subventions d'investissement	0	0	0			0
Provisions réglementées	476 648	25 221	109 237			392 632
TOTAL CAPITAUX PROPRES	583 363	-1 409 721	109 237	0	0	1 144 107

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	5 696	
Intérêts s/ C/C et cash pool	65 040	
Intérêts bancaires et autres	0	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		23 799
TOTAUX	70 737	23 799

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INDEMNITES CHUBB	0	18 563
P C E A (immobilisations financières)	0	1 000
Produits exceptionnels divers	0	17 043
Reprises amortissements dérogatoires	0	109 237
Dotations aux amortissements dérogatoires	25 221	0
Pénalités & amendes	2 658	0
VNC(immobilisations financières)	1 000	0
APUREMENT COMPTES 511	440 045	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	468 924	145 843

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

Activité médicale hors garantie AMO / AMC :	7 491 299,43
Garantie AMO:	2 512 208,00
Garantie AMC:	26 875,00
Recettes non médicales :	404 440,81

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	186 603
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	186 603

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 21 013,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			98 579		98 579
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			919		919
· Dotation de l'exercice			17 911		17 911
Total	0	0	18 831	0	18 831
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices			18 283		18 283
Total	0	0	18 283	0	18 283
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			19 300		19 300
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			60 534		60 534
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	79 834	0	79 834
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice			13 642		13 642

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Effectif	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	5	7
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	114	104
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	119	111

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2021 est:

Dénomination sociale: ELSAN SANTE HOLDING

SIRET : 880 511 118 00031

Au capital de 384 387 828€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN SANTE HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN SANTE HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

Les déficits fiscaux reportables de la société s'élèvent à 8 427 886 euros au 31/12/2021 (7 378 767 euros au 31/12/2020).

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.